

RELEVÉ DE DÉCISIONS

Y ASSISTAIENT :

Mesdames BUCINA – DE BRUIN – DELCROIX - DELOT M. – DEROUELLE – ETIENNE. – SCHWENTER - SEUVRE

Messieurs BLAUVAC – BOUCHERON – BRUGGEMAN (suppléant de M. QUOIRIN) – CHEVALIER - CORNIOT – COURSIMAULT – DELAGNEAU D. – DELAGNEAU G. – DELOT - FERRAG – FOURNIER – FOURREY – GAILLOT S. – GUINET-BAUDIN. – HARIOT – HENRY – JUSSOT – LEPRUN – MAILLARD – MORLE - PARIGOT – PORCHER - ROUSSELLE – TIRARD

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Messieurs, BIOT, BLANCHET et QUERET lesquels avaient donné respectivement pouvoir de voter respectivement en leur nom à Messieurs PARIGOT, FOURREY, LEPRUN.

ÉTAIENT ABSENTS :

Mesdames BOUROTTE, DA COSTA (excusée), GUILLOT, TISON et Messieurs BAILLET (excusé), CARRA, CLERIN, DELAGNEAU JL, DELAVAUT, GAILLOT M., MATIVET, MORNIERE (excusé) et RAMON

FINANCES – BUDGET 2026 – TAUX DES TAXES LOCALES 2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **FIXE** les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2026 comme suit :

Nature	Taux
Taxe d'habitation TH	4.91 %
Taxe foncière (bâti) TF	5.80 %
Taxe foncière (non bâti) FNB	18.65 %
Cotisation foncière entreprises CET	6.80 %
Fiscalité Professionnelle de Zone FPZ	23.83 %

FINANCES – BUDGET 2026 – TAUX D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **FIXE** les taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2026 comme suit :
 - Zone 1 - Centre-ville de Saint-Florentin et habitat collectif : 12.60 %
 - Zone 2 - Brienon-sur-Armançon, centre et collectifs : 12.10 %
 - Zone 3 - L'ensemble du territoire, hors les 2 périmètres déjà évoqués : 11.55%
- **DIT** que le montant total du produit attendu estimé est de 2 860 763 €.

ENVIRONNEMENT – GEMAPI – GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS – PRODUIT DE LA TAXE GEMAPI POUR 2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 2 abstentions (Mr LEPRUN avec le pouvoir de Mr QUERET), et 33 voix pour,

- **DÉCIDE** que le produit attendu de la taxe GEMAPI sur l'année 2026 sera de 200 000 €.

FINANCES – BUDGET 2026 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le budget primitif PRINCIPAL de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	11 023 741.78 €	3 254 024.04 €
Recettes	11 023 741.78 €	3 254 024.04 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE SPANC

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le budget primitif annexe SPANC de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	219 000.00 €	0.00 €
Recettes	287 243.73 €	2 322.00 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE PORT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le budget primitif annexe PORT de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	151 690.41 €	85 164.00 €
Recettes	151 690.41 €	142 713.29 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE ZAE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le budget primitif annexe ZAE de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	518 593.53 €	492 554.67 €
Recettes	518 593.53 €	492 554.67 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE HOTEL DE L'EST

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le budget primitif annexe Hôtel de l'Est de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	90 322.92 €	39 325.40 €
Recettes	90 322.92 €	46 788.07 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le budget primitif annexe Centre Aquatique de la Communauté de communes Serein et Armance pour l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 112 574.86 €	340 603.12 €
Recettes	1 112 574.86 €	340 603.12 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2026 – BUDGET ANNEXE MSP

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le budget primitif annexe « MSP » de la Communauté de Communes Serein et Armance pour l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	80 000.00 €	3 694 183.19 €
Recettes	80 000.00 €	3 694 183.19 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2026 – BUDGET EAU POTABLE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le budget primitif EAU POTABLE de la Communauté de Communes Serein et Armance pour l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 742 872.05 €	3 330 918.28 €
Recettes	3 234 157.70 €	3 330 918.28 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET 2026 – BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ADOpte** le budget primitif ASSAINISSEMENT de la Communauté de Communes Serein et Armance pour l'exercice 2026 comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	2 443 926.20 €	3 977 937.12 €
Recettes	2 443 926.20 €	3 977 937.12 €

- **DONNE** délégation à Monsieur le Président pour l'exécution du présent budget.

FINANCES – BUDGET – DELEGATION AU PRESIDENT

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DELEGUE** à Monsieur le Président la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, pour tous les budgets relevant du référentiel budgétaire et comptable M57, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

FINANCES – SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – TARIF REDEVANCE 2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **FIXE**, au titre des dépenses mutualisées, le tarif de la redevance annuelle d'assainissement non collectif à percevoir sur l'ensemble du territoire communautaire, à 30 € (trente euros) pour l'année 2026.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES – FONDS DE CONCOURS - ATTRIBUTION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** l'attribution des fonds de concours suivants :

COMMUNES	TYPE D'INVESTISSEMENT	COUT TOTAL	TAUX D'INTERVENTION	MONTANT DU FONDS DE CONCOURS
LASSON	REFECTION DE LA TOITURE DE LA SALLE DES FETES ET DE LA CUISINE	27 800,66 €	60 %	10 000 €

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – TOURISME – EPIC OFFICE DE TOURISME – CONVENTION 2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec l'EPIC « Office de tourisme Serein et Armance »,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération dont la signature de ladite convention.

ENVIRONNEMENT – AEP & EU – EAU POTABLE – RENOUELEMENT DES RESEAUX DES DEUX SECTEURS DE LA VILLE DE SAINT-FLORENTIN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le programme de travaux renouvellement des réseaux d'eau potable sur deux secteurs de la ville de Saint Florentin, d'un montant prévisionnel global de 650 000€ HT (y compris ingénierie) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires financeurs sur la base du tableau ci-dessous ;

Financeurs	Montant HT	Pourcentage
Agence de l'eau Seine Normandie	260 000 €	40%
Etat - DETR	260 000 €	40 %
Fonds propres	130 000 €	20 %
Total	650 000 €	100 %

- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer la procédure de consultation des entreprises pour les travaux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

ENVIRONNEMENT – AEP & EU – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – CREATION D'UN RESEAU DE TRANSFERT DES EAUX USEES DE LA COMMUNE DE CHAMPLOST VERS LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT DE SAINT-FLORENTIN

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la réalisation du programme de travaux de raccordement des eaux usées de la commune de Champlost sur la station d'épuration située à Saint Florentin dont le montant prévisionnel s'élève à 700 000 € HT ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès des partenaires financeurs sur la base du tableau ci-dessous :

Financeurs	Montant HT	Pourcentage
Agence de l'eau Seine Normandie	210 000 €	30%
Etat - DETR	350 000 €	50 %
Fonds propres	140 000 €	20 %
Total	700 000 €	100 %

- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer la procédure de consultation des entreprises pour les travaux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

SERVICE A LA POPULATION – ASSOCIATIONS – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 6 ANNEE 2026

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 0 voix contre, 1 abstention (Mr MAILLARD) et 34 voix pour ;

- **ATTRIBUE** les subventions conformément au tableau présenté ci-dessous ;

SPORT				
STRUCTURES	DETAIL ACTION	BUDGET	DEMANDE	MONTANT ATTRIBUE
Amicale des Sapeurs-pompiers de Chailley	Organisation Trail de la Forêt d'Othe 04/07/26	21 900,00 €	2 000,00 €	1 500,00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Champlost	Organisation VETATHLON 21/06/26	12 450,00 €	3 000,00 €	750,00 €
Sentinelle Tir à l'Arc	Compétitions : Finale Nationale des Division régionale Elite	33 000,00 €	3 000,00 €	1 500,00 €
Entente Florentinoise Football Club	Stage Réal Madrid - 13 au 17 juillet 2026 -	9 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL				5 750,00 €

CULTURE & ANIMATION				
STRUCTURES	DETAIL ACTION	BUDGET	DEMANDE	MONTANT ATTRIBUE
ACPEE association culturelle des petits escargots écolos	FORESTIVAL (20 au 22 aout 2026) -	66 700,00 €	2 500,00 €	1 500,00 €
Association Le Théâtre Perché	Programmation d'une saison au Théâtre Perché	26 630,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €
Cydalise & Cie	Stage de danse - du 26/02 au 04/03 + spectacle 21/03 et du 12 au 17 /07 tournage d'un spectacle	7 600,00 €	1 700,00 €	1 000,00 €
MATIKALO	Festikalo - création théâtrale jeune public - 29 mai au 1er juin -	35 670,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €
MICROSTERE DE LA CULTURE	Bourse aux livres CD et Vinyles - vise 150 à 200 personnes -	2 600,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Percey en Arts	Spectacle à l'EMSA d'un opéra d'enfants Brundibar avec l'appui de la Maitrise du Puy en Velay -	3 421,00 €	2 091,00 €	700,00 €
Point de Fuite	Festival Forêt d'Othe festival à ciel ouvert - 1 000 participants (Boeurs en Othe Sormery, Cerisiers et Saint Maurice aux riches hommes) du 5 au 8 août 2026	30 200,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
Othe Armance Festival	Concerts itinérants et Master Class	91 592,00 €	7 000,00 €	6 000,00 €
Foyer rural Venizy	Les Tacots Véniziens - Descente en caisse à savons -	3 900,00 €	1 000,00 €	500,00 €
Créations Insolites	UTOPIA FESTIVAL - LE FAYS (15 et 16 mai 2026) -	33 900,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL				15 500,00 €
TOTAL GLOBAL				21 250.00 €
AUTORISE Monsieur le Président à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de cette délibération.				

RESSOURCES INTERNES – PATRIMOINE – REQUALIFICATION CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la réalisation des travaux de requalification du centre technique communautaire tel que décrit ci-après pour un coût estimatif global de 105 700 € HT

LOT	MONTANT
Gros Œuvre	26 404 €HT
Plaquisterie - peinture	25 690 €HT
Menuiserie extérieures	8 830 €HT
Electricité	17 356 €HT
Plomberie	19 560 €HT
Kitchenette	2 260 €HT
Module préfabriqué	5 558 €HT
TOTAL	105 658 €HT
Arrondi	105 700 € HT

- **SOLLICITE** l'accompagnement financier de l'Etat conformément au plan de financement suivant :

FINANCEURS	MONTANT	%
Etat – DETR	31 710 €	30 %
CC Serein et Armance	73 990 €	70 %
TOTAL	105 700 €	100 %

- **AUTORISE** Monsieur le Président à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

SERVICE A LA POPULATION – CULTURE – ECOLE DE MUSIQUE – CONVENTION 2026 AVEC LE SYNDICAT MIXTE D'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec le Syndicat Mixte d'Enseignement Artistique pour l'année 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la présente convention et à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.